

**Conseil d'administration
Séance du 7 juillet 2025**

ACTE ADMINISTRATIF Acte 56/2025	QUESTIONS FORMATION Dispositif de bourses d'excellence
------------------------------------	---

Vu les articles L712-1 à L712-6 modifiés

Vu l'article L712-6-1 modifié

Vu l'article L719-7 du code de l'éducation

Vu l'avis favorable rendu à la majorité de la Commission Formation et Vie Universitaire du 3 juillet 2025

Le Conseil d'Administration de l'Université Jean Monnet (EPE) approuve le dispositif de de bourses d'excellence en Doctorat au titre de l'année 2025/2026 pour le Campus de Roanne.

Document annexé.

A Saint Etienne le 8 juillet 2025

Le Président du Conseil d'Administration,
Président de l'Université Jean Monnet,



Florent PIGEON

POUR : 26

CONTRE : 1

ABST : 0

Descriptif

Financement d'Excellence en Doctorat (FED), Campus de Roanne

Le Financement FED a pour objectif de financer de courts séjours au LASPI pour des doctorants issus de nos établissements partenaires en vue d'étudier la mise en place d'une convention de cotutelle, l'appel est diffusé auprès des établissements partenaires :

Après accord de son directeur de thèse, le candidat doit déposer un dossier contenant les pièces suivantes :

- Formulaire de candidature Financement d'Excellence en doctorat 2025 ;
- Curriculum Vitae à jour ;
- Relevé de notes de chaque année depuis la première année de licence, qui précise la liste des cours suivis ;
- Notes du bac ou équivalent ;
- Copie d'une carte d'identité ou passeport en cours de validité ;
- Attestation du niveau d'anglais (Résultat aux tests internationaux standards d'anglais ou, à défaut, rédaction de la lettre de motivation en anglais) ;
- Lettre de motivation présentant le projet de l'étudiant ;
- Avis du directeur de thèse ; Montant de la bourse :

Le financement FED se matérialise par une bourse de 800 euros / mois pendant 3 mois.

Critères d'attribution :

- Excellence académique, partenariat universitaire
- Cohérence du projet professionnel et de l'activité de recherche avec le LASPI.

Modalité de dépôt des candidatures :

- Compiler l'ensemble des documents en un seul fichier pdf intitulé : 2025 FEM_VOTRENOM_VOTREPRENOM.pdf.
- Envoyer le fichier pdf par mail à l'adresse : laspi@univ-st-etienne.fr

Calendrier :

- Au fil de l'eau

Conditions de versement du financement d'Excellence :

- un premier versement équivalent de 800€ après réception des documents suivants :
 - un certificat d'arrivée signé par le responsable de laboratoire, un RIB,
 - un certificat d'assurance santé et rapatriement couvrant l'intégralité du séjour.

- un versement de 800€ pendant les 2 mois suivants (début de mois) après certification de la présence par le directeur de laboratoire.

Non-respect du dispositif de financement :

En cas d'absence non justifiée du boursier au laboratoire, le dispositif de paiement sera immédiatement arrêté et une partie du premier versement pourra être réclamée

Contact : laspi@univ-st-etienne.fr